

---

# **Bilan provisoire des animations en jeu d'échecs réalisées par l'animateur du C.D.J.E 45 sur la saison 2015/2016**

---

## **Sommaire :**

**1 - Les structures partenaires en fonction du nombre de bénéficiaires**  
page 2

**2 - Les catégories d'âge**  
page 3

**3 - Les lieux d'intervention**  
page 4

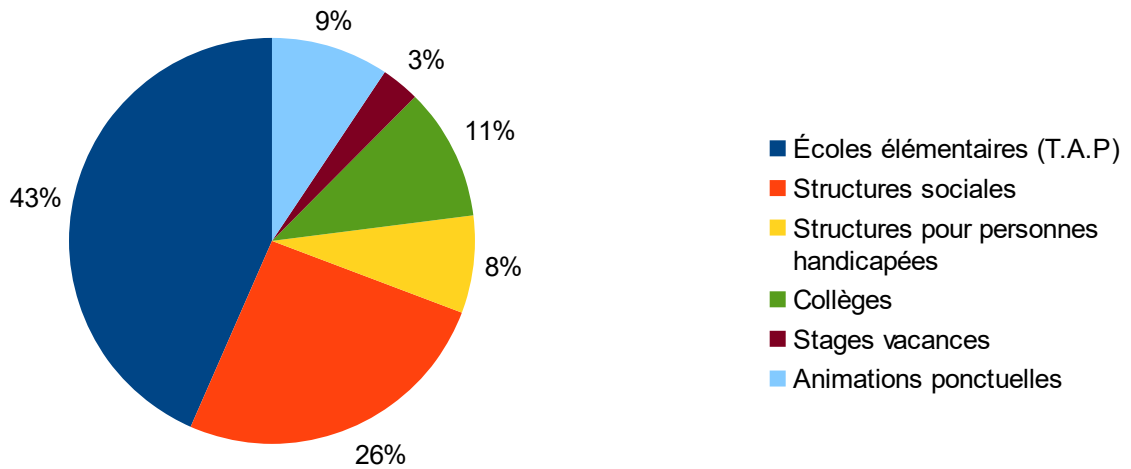
**4 - Les quartiers prioritaires**  
page 5

**5 - Le bilan financier**  
page 5

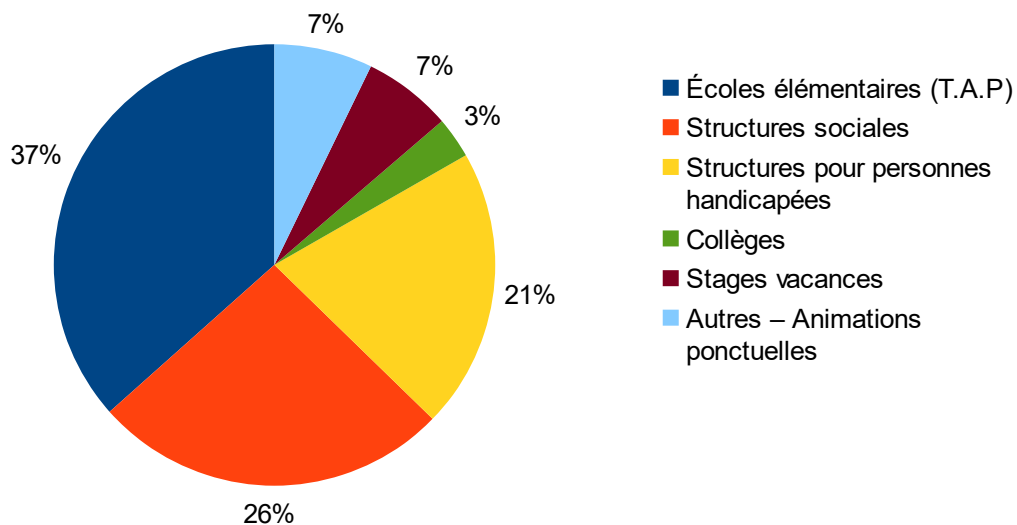
**5 - Les perspectives 2016/2017**  
page 6

## 1 - Les structures partenaires en fonction du nombre de bénéficiaires :

Répartition des animations par type de structure et nombre de bénéficiaires



Répartition en fonction du temps d'intervention



### Liste des structures partenaires :

- les écoles élémentaires de Marcilly en Villette, de Saint Jean de la Ruelle et de Pithiviers
- les centres sociaux de Saint Jean de la Ruelle et de Pithiviers
- les établissements d'accueil pour personnes handicapées de La Couronnerie à Olivet et des Saulniers à Boigny sur Bionne
- les collèges de Trainou, de Fleury ,les Aubrais et de La Ferté Saint Aubin
- le centre pénitentiaire de Saran

Le nombre d'heures total d'animations effectuées sur la saison est d'environ 500 heures, soit le tiers du temps de l'animateur/chargé de développement.

Même si les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) représentent une part importante des animations, on peut observer une assez large diversité des structures bénéficiaires de l'action.

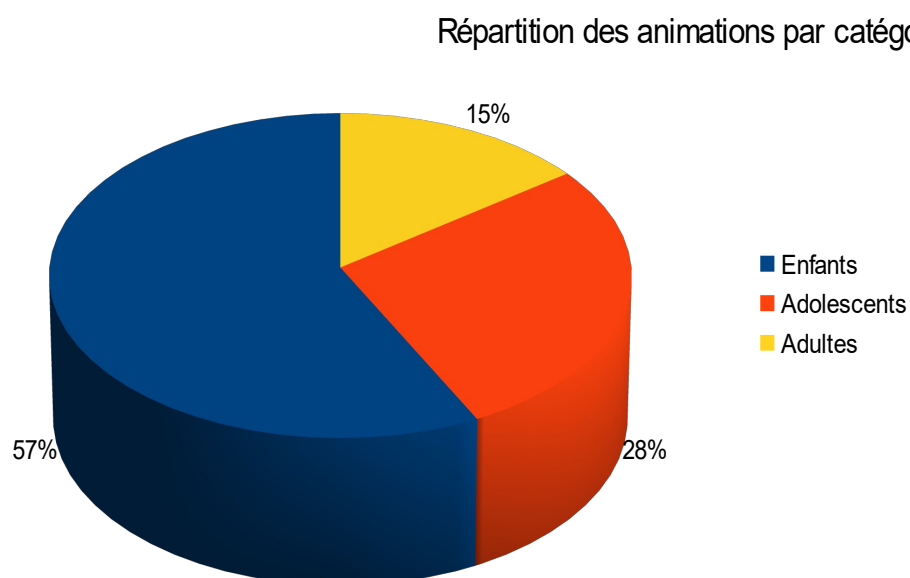
Ce constat s'inscrit à la fois, dans les choix du C.D.J.E 45 qui souhaite proposer cette activité à un large public et réduire les risques financiers, mais également dans les orientations fixées par certains de nos financeurs comme le Comité National pour le Développement Sportif (C.N.D.S).

Nous pensons en effet, que la pratique échiquéenne peut, et doit être accessible à tous, et notamment aux publics qui en sont les plus éloignés comme les personnes en situation de handicap et les personnes issues des quartiers prioritaires.

La nature même du jeu d'échecs nous conforte dans cette idée, c'est une activité facile à mettre en œuvre, pouvant être pratiquée à tout âge et ne nécessitant aucune capacité physique particulière.

Les structures accueillants les personnes séniors ont également été approchées. Plusieurs séances d'essai ont même été réalisées dans le courant de la saison, mais à l'heure actuelle aucun partenariat n'a encore pu être établi. Le nombre de personnes intéressées par l'activité est encore trop limité pour pouvoir mettre en place des séances d'animation de manière périodique ou sous forme de stage.

## 2 - Les catégories d'âge :



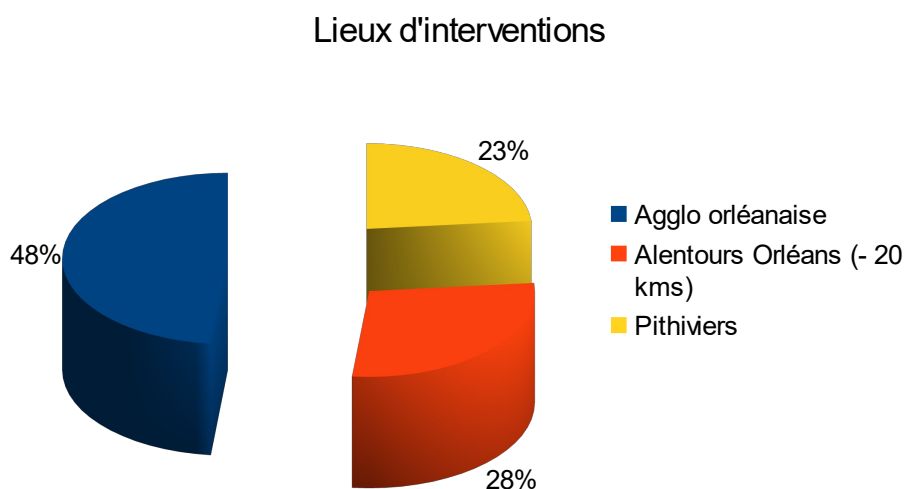
les jeunes représentent 85 % des bénéficiaires de cette action. Ce résultat est principalement dû à la typologie des structures qui accueillent les animations (écoles, collèges, centres sociaux).

C'est une aubaine pour nous, puisque les enfants et les adolescents d'aujourd'hui constituent les joueurs et les joueuses de demain. Il est donc logique qu'ils soient les principaux bénéficiaires de ce projet même si les autres catégories ne doivent pas être oubliées et notamment les seniors.

Pour que ce travail d'initiation auprès des jeunes ne reste pas vain, il est important que nous arrivions dans un avenir plus ou moins proche à créer de nouveaux clubs pour pouvoir les accueillir.

Deux pôles sont actuellement privilégiés par ces animations : Pithiviers et Saint Jean de la Ruelle.

### 3 - Les lieux d'intervention :

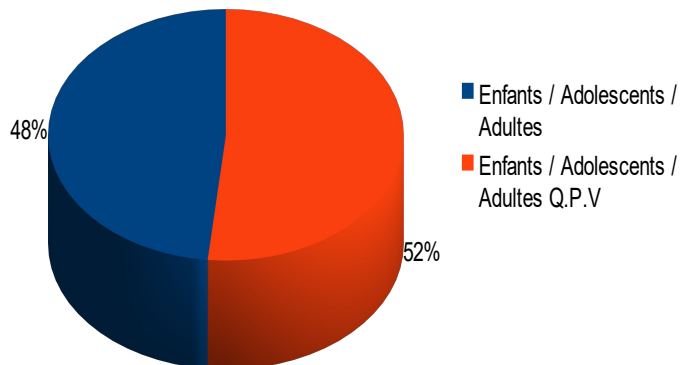


On voit bien sur ce graphique la prédominance de l'agglomération orléanaise du point de vue des lieux d'intervention. C'est un secteur qui dispose d'un fort potentiel de développement et qui se trouve également à proximité du lieu d'habitation de l'animateur, limitant ainsi les frais de déplacement.

Pithiviers est également une destination privilégiée. Cela fait partie des choix stratégiques du CDJE de favoriser le développement des échecs dans les zones « blanches » du Département. L'accueil très favorable qui nous a été réservé par cette municipalité, notamment au Centre Social nous a conforté dans ce choix.

## 4 - Les quartiers prioritaires

Proportion d'animations dans les quartiers prioritaires



Les animations réalisées dans les quartiers définis comme « prioritaires » par la politique de la ville menée par l'État représentent plus de la moitié des animations. Cela s'explique par le fait l'animateur intervient 3 à 4 fois par semaines dans ces quartiers.

## 5 - Le bilan financier

(sera disponible sur notre site <http://www.cdje45.fr/accueil.html> en septembre)

## **5 – Perspectives et projets pour la saison 2016/2017**

- la création d'un ou plusieurs clubs sur le département du Loiret (Pithiviers, Saint Jean de la Ruelle, ...)
- l'augmentation du nombre d'interventions dans les structures accueillants des personnes en situation de handicap (Foyer Paul Cadot, Foyer Les Tisons à Orléans)
- l'augmentation des stages pendant les vacances scolaires (pour les enfants précoces, les centres de loisirs situés à proximité d'un club, ...)
- continuer à prospecter les établissements pour les seniors
- prospecter les entreprises afin de diversifier et d'asseoir notre « assise financière » et ainsi inscrire cette action dans la durée
- développer les relations avec nos partenaires institutionnels (C.N.D.S, Conseil Départemental, ...)